COMITE DE DIRECTION

PROCES-VERBAL

LE 14.03.2022

Lisieux

Présents : M. Pierre LERESTEUX
MM. BAILLARD, BELLISSENT, DESHEULLES, CUCURULO, DESMONS, DUBOURG, GALLIOT, GIFFARD, GRESSENT, GUERRIER, GUESDON, KOCISZEWSKI, LEFRANCOIS, LE GALL, MICHEL, RAHO et ROUTIER

En visio-conférence : Mmes EVAIN et LE MAISTRE
MM. FERET et GUERIN

Excusés :
MM. BEAUCAMP, BACOURT, BOLAND, GOURDEL, MONTAGNE et VOISIN

Assistent sans voix délibérative : Mmes ABERGEL et DAYAUX

Pierre LERESTEUX accueille les membres et excuse les absents.

Avant d'ouvrir l'ordre du jour, Sébastien FARCY effectue une présentation de l'utilisation de la tablette qui servira de support aux réunions de Bureau et de Comité de Direction réduisant l'impression de documents et facilitant la gestion.
Pierre LERESTEUX invite ensuite Vincent LE FRANCOIS, nouveau salarié recruté en qualité de Responsable IR2F, à se présenter aux membres du Comité de Direction.

1 – CONDOLEANCES / FELICITATIONS

1.1 – Condoléances

Pierre LERESTEUX présente, au nom de la Ligue et du Comité de Direction ses condoléances aux familles et clubs pour le décès de :

- M. André LASCOUX, ancien président de l'OHS, membre de commission régionale futsal et longtemps membre de commission féminine au sein du District de la Manche

1.2 – Félicitations

Il présente ses félicitations :

- Au SM CAEN, club qualifié en ½ de finale de la Coupe Gambardella
- Au CA CHEMINOTS STEPHANAIS, club qualifié en 1/4 de finale de la Coupe Nationale Foot Entreprise
- Aux autres clubs pour leur participation et leur parcours dans les différentes coupes nationales
- A HEROUVILLE Futsal, qualifié pour les 1/8ème de finale de Coupe Nationale Futsal

1.3 – Courrier reçu

Pierre LERESTEUX fait état du courrier reçu de la Commission Régionale du Football Entreprise. Dans le cadre de son projet de développement, elle propose aux clubs « Libre » de créer une section Football Entreprise. Néanmoins cela implique, comme l'indique les Règlements Généraux, de s'enregistrer avec un second numéro d'affiliation ce qui contraint les clubs à régler des frais de mutations lorsque, au sein de la même association, les joueurs « libre » souhaitent s'orienter vers le club « entreprise ».
A cet effet, la Commission sollicite la bienveillance des membres du Comité de Direction afin d'exonérer les clubs de ces frais et ce, afin de redynamiser les championnats de Football Entreprise.
Après échanges, les membres accordent cette aide exceptionnelle uniquement pour les clubs concernés par cette démarche et pour une durée de 2 saisons correspondant à la fin de la mandature.

2 – VALIDATION DES PROCES-VERBAUX

Les procès-verbaux des 31 janvier et 17 février 2022 sont validés.

3 – INFOS FFF

Les informations fédérales communiquées sont les suivantes :

- le projet de financement de bornes électriques proposé par la FFF
- le séminaire annuel de l'IR2F du 29 au 31 mars 2022 ayant lieu à la Maison du Handball. Par ailleurs, Daniel FONTENIAUD, Président de l'IFF, sera en visite à la Ligue le 6 avril prochain afin d'échanger sur l'organisation de l'IR2F.
- la Journée des bénévoles organisée le samedi 7 et dimanche 8 mai 2022. Dans le cadre du FondaCtion, le FC ST ETIENNE DU ROUVRAY se voit attribuer deux places pour assister à cette journée.
- la semaine du Football Féminin du 8 au 15 mai : à cet effet, un appel à projet à destination de tous les clubs normands a été publié sur le site de la Ligue la semaine dernière.

4 – SPORTIF

4.1 – Proposition d'adaptation du calendrier général des compétitions

Une réflexion a été menée en raison des difficultés à programmer les nombreux matchs de championnat remis.
Jean-Pierre GALLIOT présente les propositions formulées, avec le concours actif du Service Compétitions.
Basées sur les groupes à 13 ou 14 équipes, consommateurs de 26 journées de compétition, elles consistent essentiellement à reporter les 3 derniers tours de Coupe de Normandie en juin 2022 et à retarder aux 28/29 mai et 4/5 juin 2022 les deux dernières journées des championnats concernés afin de permettre le positionnement le week-end de la très grande majorité des matchs remis ponctuellement. Ce faisant, dans les différentes catégories, seules 1 ou 2 rencontres resteront à fixer en semaine en concertation avec les clubs intéressés.
La proposition est validée.

Pierre LERESTEUX propose aux membres de lancer un appel à candidatures afin de recenser les clubs souhaitant accueillir les finales de Coupes de Normandie.

4.2 – Présentation du calendrier de proposition de réforme des championnats régionaux de jeunes

Philippe GUERRIER présente le calendrier ci-dessous :

1. Programmation d'une réunion de la commission préformation le 29 mars 2022 ;
2. Echanges avec les Districts sur les propositions retenues ;
3. Programmation d'une réunion avec les clubs possédant des équipes de jeunes en Ligue afin de leur présenter la réforme et de l'adapter si nécessaire ;
4. Présentation de la réforme lors d'un prochain Comité de Direction afin de la proposer lors de l'Assemblée Générale du 24 juin prochain.

Par ailleurs, il rappelle que la finale régionale du Festival U13 Pitch aura lieu le Samedi 14 mai 2022 à Argentan.

Concernant la section féminine de performance, il indique que l'ouverture de celle-ci sera reportée d'une saison car le collège de Lisieux n'est pas encore prêt à l'accueillir de façon optimale dès la rentrée prochaine.

4.3 – Proposition de modification du règlement de la Coupe de France à la FFF

Roger DESHEULLES propose une modification du règlement de la Coupe de France qui sera transmise à la FFF afin d'être soumise au vote des différents Collèges et de l'Assemblée Fédérale le 18 juin prochain. Cette proposition est validée à l'unanimité et vise à permettre aux clubs seino-marins disputant un championnat du dimanche matin à pouvoir participer à cette épreuve.

5 – REUNIONS DE SECTEUR

Pierre LERESTEUX informe les membres de son souhait de pouvoir rencontrer les clubs normands lors de réunions sectorisées. Elles seront fixées courant mai laissant le mois d'avril aux réunions départementales organisées par les Districts. Il demande aux membres du Comité de Direction de se positionner rapidement sur des dates afin de communiquer celles-ci aux clubs.

6 – LICENCES

Kerstie ABERGEL indique que les chiffres de la dématérialisation ne sont pas ceux souhaités pour la Normandie. La dématérialisation sera donc obligatoire pour les renouvellements, joueurs nouveaux et changements de clubs à partir de la saison prochaine. Le service licence de la Ligue proposera un guide et des vidéos afin d'accompagner les clubs dans cette démarche. Les services de la ligue seront mobilisés dans cette période pour aider les clubs qui éprouveraient des difficultés dans la mise en œuvre.

Les Présidents de Districts avaient sollicité l'équipe technique régionale afin d'étudier les raisons du constat de la diminution du nombre de licences « Educateur » en Normandie.
Nasr-Eddine RAHO, Président de la Commission Régionale du Statut des Educateurs, effectue un retour sur cette étude.

LIGUES	Evolution licences éducateurs fédérales							
	2018/19	2019/20	%N-1	2020/21	%N-1	2021/22	%N-1	%N-3
NORMANDIE	960	970	1,0	802	-20,9	687	-16,7	-39,7
Bourgogne FC	971	911	-6,6	768	-18,6	684	-12,3	-42,0
Centre VdL	600	610	1,6	533	-14,4	481	-10,8	-24,7
Méditerrannée	1117	1150	2,9	1016	-13,2	1045	2,8	-6,9
Bretagne	1002	1052	4,8	934	-12,6	862	-8,4	-16,2
Pays de Loire	1161	1222	5,0	1056	-15,7	941	-12,2	-23,4
Haut de France	1161	1160	-0,1	1052	-10,3	923	-14,0	-25,8
Laura	2509	2554	1,8	2267	-12,7	2212	-2,5	-13,4

Une évolution à la baisse confirmée par les chiffres des autres ligues a pour origine plusieurs raisons :

- Une perte générale de licences encadrement (arbitres, dirigeants) à laquelle la catégorie « Educateur » n'échappe pas ;
- Une absence de certification des formations bénévoles pendant 2 saisons (covid…) ;
- Des éducateurs qui changent de statut : de CFF à titulaire de BMF (+ 70 environ/ saison) ;
- La question en suspens reste… comment remobiliser les éducateurs ayant arrêté ?

Licences	2018/19	2019/20	%N-1	2020/21	%N-1	2021/22	%N-1	%N-3
Techniques	553	595	7,1	655	9,2	802	18,3	31,0
Educateurs fédérales	960	970	1,0	802	-20,9	687	-16,7	-39,7
Animateurs	297	312	4,8	321	2,8	376	14,6	21,0
TOTAL	1810	1877	3,6	1778	-5,6	1865	4,7	2,9

Les licences techniques (titulaires du BMF, BEF et au-dessus) sont en augmentation : cela peut être expliqué par le nombre de BMF, BEF formés/saison qui prendraient une licence de ce type (environ 80).
Les licences animateurs (titulaires d'un module de formation) augmentent légèrement : les personnes n'ayant pas pu certifier ont-ils pris cette licence ?...
Au global, l'ensemble des licences éducateurs est en augmentation de 1810 à 1865 sur 4 saisons…

Il précise également que la Commission a accordé un nombre important de dérogations depuis 2 saisons car les éducateurs n'ont pas eu la possibilité de finaliser leur certification.

Pour cette saison, 76 équipes toutes catégories confondues sont en dérogation (cela inclut les dérogations automatique d'accession) :

- **SENIORS : 40 dérogations**
  - Régional 2 : 52 Engagées – 8 équipes en dérogation dont 4 d'accession
  - Régional 3 : 120 Engagées – 30 équipes en dérogation dont 19 d'accession
  - R2 féminine : 37 engagées – 1 en dérogation d'accession
  - R1 féminine : 14 engagées - 1 en dérogation

- **JEUNES : 36 dérogations**
  - U18 Régional 1 : 13 engagées – 1 en dérogation
  - U18 Régional 2 : 28 engagées – 4 en dérogation
  - U18 Régional 3 : 53 engagées dont 1 FG – 14 en dérogation dont 9 dérogations d'accession
  - U16 Régional 1 : 21 engagées – 1 en dérogation d'accession
  - U16 Régional 2 : 21 engagées – 14 en dérogation dont 13 dérogations d'accession
  - U15 Régional : 59 engagées – 2 en dérogation

Il souhaite ajouter qu'un constat a été réalisé sur les incivilités grandissantes sur les terrains ces derniers temps concernant les éducateurs, ce qui est à déplorer. La commission a d'ailleurs convoqué deux d'entre eux afin de leur rappeler leurs devoirs.

7 – COMMUNICATION

7.1 – Nouveaux partenaires

Kerstie ABERGEL présente les deux nouveaux partenariats de la L.F.N. :

- Sport&Easy : application de gestion administrative et sportive pour les dirigeants et les entraineurs comprenant des fonctionnalités sociales et ludiques pour les joueurs et les parents mais également une possibilité de visibilité attractive pour les sponsors. Une communication sera effectuée dans les semaines à venir concernant ce nouveau partenariat. Ci-après le lien d'une vidéo de présentation de cette application : https://www.youtube.com/watch?v=NahGPi7A0Aw

- Rematch : application sur smartphone permettant la capture d'instants lors des rencontres de sport amateur. Elle propose ensuite un résumé vidéo des meilleures actions de la rencontre sans contraintes de montage. L'entreprise est actuellement partenaire des Ligues du Grand Est et de la Nouvelle Aquitaine. Une vidéo de présentation est également disponible https://www.youtube.com/watch?v=SDK6iz0BkiI.

7.2 – Dossiers FUCHS

Pierre LERESTEUX évoque le dossier FUCHS avec les membres et leur précise que la société est actuellement en attente de l'avis d'une dizaine de collectivités ce qui freine la mise en place de ce projet. Certains membres, non élus au moment de la prise de décision concernant ce dossier, souhaitent une nouvelle présentation du partenariat lors d'une prochaine réunion.

7.3 – Tournoi de France

Pierre LERESTEUX indique que, malgré la COVID-19, les jauges et la période choisie (vacances scolaires), ce tournoi a été une réussite avec la présence de 25 000 supporters. Il remercie les différentes personnes ayant œuvré pour cet évènement.

7.4 – Tournée estivale

Kerstie ABERGEL présente le projet de « Tournée des Plages » proposé par les services de la Ligue. Cela s'organisera sous forme de tournée beach soccer sur différentes plages de Normandie courant juillet. Les dates seront les suivantes : 2, 6, 9, 13, 16 et 20 juillet, les lieux restant à définir.

8 – ACTIONS CITOYENNES

8.1 – Politique RSO

Frédéric GRESSENT présente le programme RSO (Responsabilité Sociale des Organisations). Il explique que ce projet est à l'initiative de la LFA qui a pris un engagement fort à ce sujet et souhaite l'implication des ligues et districts. Il a été nommé « élu référent », avec M. GRANDET, comme référent fédéral, de ce programme et un groupe de travail a été créé. Sa première mission était d'effectuer un autodiagnostic de la Ligue ce qui a permis de ressortir des axes d'amélioration qui serviront de base de travail.

8.2 – Point sur les actions de la Commission Régionale des Actions Citoyennes

Pascale EVAIN effectue un point sur le suivi des clubs concernant les actions citoyennes et notamment un projet en commun avec la FFF. En effet, depuis quelques mois, un club rencontrant de nombreuses difficultés quant à la gestion des incivilités auprès de ses licenciés et supporters a demandé à être accompagné par les instances. Il a, depuis le début de la saison, recruté un directeur qui a pour mission d'assainir la situation du club dans sa structuration (mise en place d'un plan de formation pour les éducateurs, projet de rapprochement des jeunes avec le monde professionnel, convention avec l'armée et l'hôpital, radiation de l'équipe du dimanche matin du championnat de District, etc.). Un point d'étape a été réalisé récemment avec des représentants de la ville, de la FFF et de la LFN afin de continuer ce travail d'accompagnement collectif. Mme EVAIN souligne que la collaboration des différents intervenants est totale et permet un suivi de qualité.

9 – DIVERS

9.1 – Mouvements dans les structures

Jean-Luc GIFFARD fait état d'un mouvement ci-dessous mentionné. Les membres valident à l'unanimité.

Commissions	Personne	Type	Poste
CR Contrôle des Clubs	Guy JOURNO	Intégration	Membre

Par ailleurs, Raynald LEFRANCOIS demande aux Districts de l'Orne et de la Seine-Maritime de proposer des membres pour renforcer la Commission IR2F.

Roger DESHEULLES fait également un point d'étape sur le recrutement des délégués régionaux. A l'heure actuelle, 3 candidatures ont été reçues. Il sollicite particulièrement les Présidents des Districts de la Manche et de la Seine-Maritime pour tenter de susciter des candidatures.

9.2 – Arbitrage

Gilles BELLISSENT soumet à l'approbation des membres deux demandes de la CRA à savoir :

- Proposition d'une passerelle (promotion accélérée) pour Octave DHELLEMMES (club d'appartenance : AM.LAIQUE DEVILLE MAROMME) de R1 à ER.
- Proposition de gel du règlement intérieur concernant les tests théoriques

Ces demandes sont validées par les membres.

Par ailleurs, après échanges, il est proposé à la CRA d'étudier la faisabilité d'un arbitrage de la catégorie R1 U18 par des jeunes accompagnés de deux assistants « senior » et ce, afin de favoriser leur développement.

9.3 – Validation du FAFA Transport

Les membres valident l'achat d'un véhicule Volkswagen CADDY d'un montant de 23.837,00€ selon le plan de financement suivant :

- demande de FAFA Transport à la LFA = 11 918,50€
- auto-financement de la Ligue = 11 918,50 €

9.4 – Validation du PV de la CR des Labels du 10 mars 2022

Jacques GUESDON soumet le PV de la Commission Régionale des Labels, dont il est Président, afin de le transmettre à la FFF. Les membres valident les propositions de la commission.

9.5 – Frais de déplacements

Jean-Luc GIFFARD propose une augmentation de l'indemnité kilométrique de 0.39€ à 0.401€ au vu de la hausse du coût du carburant, la ligue ne procédant ainsi qu'à un ajustement sur le barème fédéral. Cette décision est actée et sera effective à partir du 1er avril 2022.

9.6 – Courrier d'un arbitre

Sauveur CUCURULO, Responsable du Pôle Juridique, fait état du courrier reçu d'un arbitre sollicitant le Comité de Direction afin de faire appel de la décision de la Commission de Discipline.
Le Comité de Direction ne souhaite pas donner suite à sa demande (2 abstentions et 18 contre).

Le Président,	Le Secrétaire Général,
Pierre LERESTEUX	Roger DESHEULLES